



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : enseignant artistique
Disciplines : Musicien intervenant

I. IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire : Contractuelle

Catégorie : B

Filière : Culture

Cadre d'emploi : Assistant d'Enseignement Artistique

Grade : Assistant d'Enseignement Artistique

Service de rattachement : Service Culturel

Autorité hiérarchique : Coordinateur pédagogique et culturel de l'EMM.

Temps non complet : 11 heures hebdomadaires

-Interventions en milieu scolaire : 9 heures hebdomadaires

-Intervention au RPE : 1 heure hebdomadaire

-Eveil musical : 1 heure hebdomadaire

II. Profil

-DUMI

-Poste à pouvoir au 1er septembre 2023

III. MISSIONS

- Enseigner les disciplines dominantes au travers d'un programme pédagogique construit et respectueux des aptitudes et des projets individuels des élèves ;
- Développer de la curiosité, l'estime de soi et l'engagement artistique des élèves ; corriger leur travail en prodiguant des conseils d'évolution pertinents et bienveillants ;
- Orienter, conseiller et accompagner les élèves ;
- Participer à vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs) et à l'action culturelle sur le territoire.
- Conduire et accompagner les projets pédagogiques et culturels à dimension collective de l'établissement en favorisant le développement de projets transversaux avec d'autres disciplines artistiques (danse, théâtre, etc.) ;
- Contribuer à la vie artistique de l'école de musique et travailler en partenariat avec les différentes classes de l'école de musique ;
- Participer aux manifestations de l'EMM et à celles auxquelles elle est associée (animations municipales et associatives) ;
- Participer à la réflexion pédagogique et à la mise en œuvre du projet d'établissement ; concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES

A. Connaissances (savoirs)

- Culture générale des disciplines et des pratiques enseignées ;
- Théorie et pratiques des langages des disciplines ;
- Connaissance des schémas d'orientation pédagogique nationaux, départementaux...
- Evolution de la discipline et de ses pratiques ;
- Principes et techniques de la relation interpersonnelles (écoutes, adaptation, expression, etc.) ;
- Connaissances culturelles et techniques ;

B. Compétences (savoir-faire)

- Maîtrise de la technique du domaine d'expression musicale ;
- Capacité à faire évoluer / perfectionner les qualités d'exécution et d'interprétation ;
- Capacité à repérer et à favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves ;
- Choix des méthodes et du répertoire musical en fonction des aptitudes, de la motivation et du niveau des élèves ;

C. Aptitudes (savoir être)

- Esprit d'équipe ;
- Aptitude à la réflexion pédagogique concertée ;
- Qualité relationnelle, bienveillance ;
- Sens du service public ;
- Rigueur et ouverture d'esprit ;
- Sens de la communication ;

V. Conditions d'exercice

Conditions de travail	Lieu de travail Horaires Autonomie et responsabilité	Groupes scolaires de Marly-la-Ville, Ecole de musique (incluant les salles annexes situées sur la commune) ; déplacements possibles sur la ville en fonctions des activités. Contraintes d'horaires en soirée et occasionnellement en week-end. Très grande autonomie dans la conduite des activités cadrées par le projet de l'établissement et le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé.
-----------------------	--	---